

L'an deux mil vingt-cinq, le lundi 16 juin à 14h00, le Conseil Municipal de SAINT-HERBLAIN, dûment convoqué le mardi 10 juin, s'est réuni en session ordinaire, Salle du Conseil, à la Mairie de Saint-Herblain, sous la présidence de Monsieur Bertrand AFFILÉ, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Bertrand AFFILÉ, Marcel COTTIN, Dominique TALLÉDEC, Christian TALLIO, Frédérique SIMON, Marine DUMÉRIL, Driss SAÏD, Myriam GANDOLPHE, Jérôme SULIM, Hélène CRENN, Jocelyn GENDEK, Baghdadi ZAMOUM, Virginie GRENIER, Nelly LEJEUSNE, Jean-Pierre FROMONTEIL, Liliane NGENDAHAYO, Evelyne ROHO, Alain CHAUVET, Jean-Benjamin ZANG, Françoise DELABY, Jocelyn BUREAU, Léa MARIÉ, Laurent FOUILLOUX, Nadine PIERRE, Christine NOBLET, Jean-François TALLIO, Simon BRUNEAU, Éric BAINVEL, Vincent OTEKPO, Primaël PETIT, Amélie GERMAIN, Matthieu ANNÉREAU, Alexandra JACQUET

EXCUSÉS AYANT DONNÉ PROCURATION : Farida REBOUH pouvoir à Christian TALLIO, Guylaine YHARRASSARRY pouvoir à Nadine PIERRE, Eric COUVEZ pouvoir à Jérôme SULIM, Sarah TENDRON pouvoir à Baghdadi ZAMOUM, Joao DE OLIVEIRA pouvoir à Driss SAÏD, Mohamed HARIZ pouvoir à Jocelyn GENDEK, Bernard FLOC'H pouvoir à Matthieu ANNÉREAU

ABSENTS : Newroz CALHAN, Catherine MANZANARÈS, Sébastien ALIX

QUORUM : 22

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Jean-Benjamin ZANG

DÉLIBÉRATION : 2025-096

OBJET : QUARTIER CENTRE – DÉNOMINATION DE VOIE SECTEUR DE PROJET PREUX-SOLEIL LEVANT

DÉLIBÉRATION : 2025-096  
SERVICE : DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DURABLE ET DE L'URBANISME

OBJET : QUARTIER CENTRE – DÉNOMINATION DE VOIE SECTEUR DE PROJET PREUX-SOLEIL LEVANT

**RAPPORTEUR : Virginie GRENIER**

Dans le cadre du projet d'aménagement Preux – Neruda – Soleil Levant, une nouvelle voie va relier la rue de la Blanche à la rue Jacques Prévert en desservant les écoles élémentaire et maternelle. Elle desservira les parkings depuis la rue de la Blanche puis deviendra un chemin piétonnier jusqu'à la rue Jacques Prévert.

Il est donc nécessaire de délibérer afin de dénommer cette future voie de desserte. L'adressage des deux écoles se fera sur cette voie et non plus à partir de la rue de la Blanche comme c'est le cas actuellement.

Pour le choix du nom, un processus participatif avec les écoles a été proposé. Les équipes éducatives et 45 élèves de CM1 et CM2 ont participé à ce choix sur la base d'une liste de 21 noms de femmes célèbres. La majorité a retenu le nom de GISELE HALIMI. Il est donc proposé de dénommer cette voie « rue Gisèle Halimi ».

**Gisèle Halimi**, née le 27 juillet 1927 à La Goulette en Tunisie et décédée le 28 juillet 2020 à Paris, était une avocate, grande figure du féminisme en France et femme politique franco-tunisienne. Animée par une volonté constante de faire évoluer le droit et l'opinion publique, elle a défendu des militants FLN pendant la guerre d'Algérie et s'est battue pour la libéralisation de l'avortement et la criminalisation du viol.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver la dénomination de « rue Gisèle Halimi » pour la future voie de desserte reliant la rue de la Blanche à la rue Jacques Prévert tel que figurant en annexe ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à l'urbanisme et à l'aménagement durable à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**Le Conseil, après délibéré, adopte la présente délibération à l'unanimité.**

Saint-Herblain le : 16/06/2025

Le secrétaire de séance

Le Maire

Jean-Benjamin ZANG

Bertrand AFFILÉ

Transmise en Préfecture le : 19 juin 2025

Publiée sur le site de la commune de Saint-Herblain le : 19 juin 2025

**ANNEXE**

Future voie de desserte  
reliant la rue de la Blanche  
à la rue Jacques Prévert  
à dénommer **rue Gisèle Halimi**



Cheminement piéton  
dénommé **allée Anne Frank**